



CIRCULAIRE DE RENTRÉE

2023/2024 - École

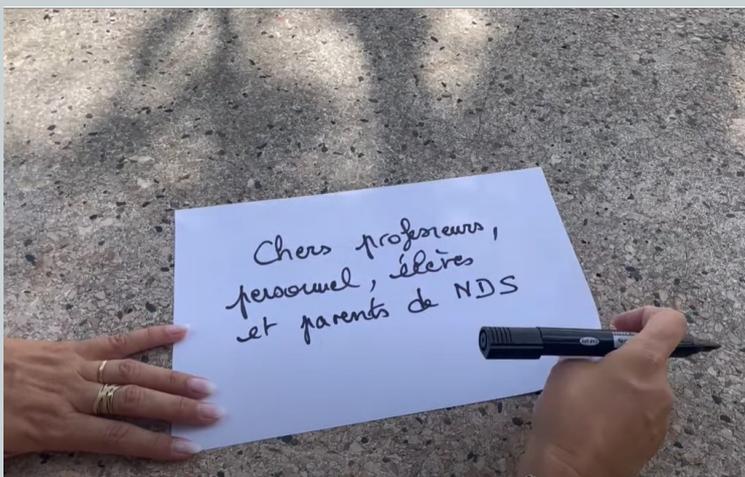
SOMMAIRE

- Rétrospective de l'année scolaire 2022/2023
- Édito du Chef d'Établissement
- Fournitures scolaires de rentrée
- Rentrée des classes
- Accès et horaires
- Services complémentaires
- Réunions des parents
- Informations diverses
- Calendrier scolaire / Portes ouvertes
- Association des parents d'élèves (APEL)

RÉTROSPECTIVE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2022/2023

Afin de revivre en images les moments de cette année scolaire écoulée, nous vous proposons de découvrir une rétrospective avec le QR Code ou le lien ci-dessous :

https://youtu.be/aZM0YjS_kFM



ÉDITO DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

Chers parents,

Une année scolaire s'achève, une autre se profile à l'horizon...

2022/2023 fut une année jalonnée d'évènements, de rencontres, de travail et de découvertes pour et avec vos enfants. Quelle belle source de réjouissance ! Nous avons eu l'occasion d'exprimer notre gratitude à toutes celles et tous ceux qui rendent possibles tous ces moments ; je voudrais remercier une fois encore l'ensemble des acteurs de notre communauté éducative pour leur engagement et leur contribution à toutes ces réussites collectives.

2023/2024 s'annonce riche de nouveaux projets à partager et de progrès à accompagner, nous reprendrons le chemin ensemble dès le 4 septembre, jour de la rentrée des classes.

La présente circulaire vous donne de précieuses informations relatives à la rentrée et à la prochaine année scolaire.

L'heure est aux vacances, temps de pause, de rencontres, de partages, de ressourcement... Je vous souhaite un bel été.

Patricia HEITZ
Chef d'Établissement de l'École.



BIENVENUE

■ ACCUEIL DES NOUVEAUX ÉLÈVES-FAMILLES DE L'ENSEMBLE SCOLAIRE

Vendredi 1^{er} septembre à 17h30

Entrée : 14 ter rue Hermite

Un verre sera offert par l'association des parents d'élèves (APEL) et conclura ce temps d'accueil.

FOURNITURES SCOLAIRES DE RENTRÉE

Nous travaillons depuis de nombreuses années avec un fournisseur nancéien : la société Stylopen. Aussi nous sommes-nous naturellement tournés vers elle pour vous proposer le service : « Ma liste facile ». A l'instar de ce que nous avons pratiqué déjà les dernières années, nous vous invitons à passer votre commande de fournitures en ligne, directement auprès de Stylopen.

Ce fonctionnement présente plusieurs avantages :

- les enseignants ont pu repérer très précisément le matériel dont leurs élèves auront besoin pour travailler tout au long de la prochaine année scolaire. Ils ont constitué leur liste avec ces références.
- la société Stylopen nous propose des produits d'excellente qualité à des tarifs très compétitifs, particulièrement à l'heure de la rentrée scolaire.

Pour commander nous vous invitons à vous rendre dès à présent sur le site de Stylopen (*) : <https://shop.burolike.com/stylopen/28633kit>

Il vous faudra créer un compte. Vous verrez alors apparaître l'ensemble des classes de l'école, choisissez celle de votre enfant.

Les enseignants ont tous procédé de la même façon : ils ont regroupé les fournitures, identifiant 3 ou 4 kits :

- papeterie : il s'agit de l'ensemble des cahiers, pochettes, classeurs... dont les enfants auront besoin.
- écriture et petit matériel : cette partie regroupe les stylos, matériel pour la trousse, règles...
- autre matériel : ce kit comporte également du matériel dont votre enfant aura besoin dans sa classe. Peut-être disposez-vous de ces fournitures en bon état de la précédente année scolaire, il n'est peut-être pas nécessaire de le renouveler.
- dictionnaire : nous avons choisi d'en faire un kit parce que cet article peut aisément être réutilisé d'une année à l'autre ou récupéré d'un frère ou d'une sœur aîné(e).

Enfin dans la rubrique « articles à prévoir et/ou à acquérir par ailleurs », les enseignants ont regroupé ce qui ne fait pas l'objet d'une commande chez Stylopen et que vous pourrez remettre à votre enfant le jour de la rentrée.

Un petit mot concernant la trousse : c'est un objet personnel que chaque enfant a souvent grand plaisir à choisir. C'est pourquoi elle apparaît à cet endroit-là.

Les kits seront livrés à l'école.

Nous vous invitons à venir retirer vos commandes à l'école :

- le mercredi 30 août entre 11h et 13h ;**
- le mercredi 30 août entre 16h30 et 18h30 ;**
- le jeudi 31 août entre 12h et 14h.**

L'accès se fera par l'entrée au 40 quai Claude Le Lorrain, les retraits s'effectueront en salle Alix, au rez-de-chaussée du bâtiment de l'école (bâtiment H).

Nous nous permettons de vous inciter à passer vos commandes rapidement : **le site Stylopen sera accessible pour les commandes en ligne jusqu'au 15 août 2023 inclus.**

Au-delà de ce délai, nous vous invitons à adresser un mail à l'adresse suivante : barbet.xavier@stylopen.com ou à joindre Monsieur BARBET au 06 20 00 29 28.

Le paiement se fera directement auprès de la société Stylopen.

Voici un lien vers une vidéo de présentation qui vous facilitera sans doute la démarche : <https://www.youtube.com/watch?v=zBiNA10yw64>

() nous privilégions Stylopen et le fait que les élèves aient le matériel conforme au choix de l'enseignant – cela facilitant le travail au quotidien dans la classe. Toutefois, vous restez libres de faire vos achats dans un lieu de votre choix.*

RENTRÉE DES CLASSES ÉCOLE

RENTRÉE DES CLASSES

Maternelles

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

**Accueil personnalisé des élèves et parents
de TPS, PS, MS et GS pendant 45 minutes (il n'y aura pas classe)**

Entrée : 6 rue de la Ravinelle - Bâtiment des maternelles

La plage horaire à laquelle vous êtes attendus par l'enseignante de votre enfant vous a été communiquée mi-juillet sur votre messagerie EcoleDirecte.

Nous vous invitons à bien respecter cet horaire.

**A partir du mardi 5 septembre,
la classe commencera à l'heure habituelle (8h25).**

RENTRÉE DES CLASSES

Élémentaires

LUNDI 4 SEPTEMBRE 2023

Les élèves rentreront de manière échelonnée, par niveau de classe. Rendez-vous sur la cour de l'école à l'heure indiquée ci-dessous.

08h30 : rentrée des élèves de CM2
40 quai Claude le Lorrain

08h50 : rentrée des élèves de CM1
40 quai Claude le Lorrain

09h10 : rentrée des élèves de CE2
40 quai Claude le Lorrain

09h30 : rentrée des élèves de CE1-2 et CE1-3
40 quai Claude le Lorrain

10h15 : rentrée des élèves de CE1-1
6 rue de la Ravinelle (portillon devant la maison de maître)

10h30 : rentrée des élèves de CP
6 rue de la Ravinelle (portillon devant la maison de maître)

Les parents des élèves de CP pourront accompagner leur enfant dans sa classe exceptionnellement le jour de la rentrée

Les nouveaux élèves seront accueillis et accompagnés par des élèves de l'école afin de mieux s'approprier les lieux et se repérer.

La demi-pension fonctionnera dès ce lundi 4 septembre.
La journée se terminera à l'heure habituelle (16h30).
L'étude du soir fonctionnera jusqu'à l'heure habituelle (18h30).

**A partir du mardi 5 septembre,
la classe commencera à l'heure habituelle (8h25).**

2023
2024

ACCES ET HORAIRES ÉCOLE

Les élèves ont cours 4 jours par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi. Ils sont accueillis entre 7h30 à 18h30.

La ponctualité de tous est indispensable. Cela vaut à la fois pour l'arrivée et le départ de l'élève. Tout retard est une gêne, il dérange le travail de la classe et pénalise l'enfant qui ne peut commencer sereinement la journée.

Site Petit Sigis - Bâtiment des maternelles



Site Petit Sigis - Maison de maître



Site Notre Dame - 40 quai Claude le Lorrain



Site Petit Sigis

6 rue de la Ravinelle

10 classes maternelles et élémentaires
de la TPS au CE1-1

Entrée

- **Classes maternelles** : par le bâtiment des maternelles entre 7h30 et 8h45, et entre 13h45 et 14h
- **Classes élémentaires** : par le bâtiment des maternelles entre 7h30 et 8h ; par le portillon devant la maison de maître entre 8h et 8h25, et entre 13h45 et 13h55.

En cas de retard (exceptionnel), sonner au visiophone du bâtiment des maternelles. L'accueil y est assuré tous les matins.

Sortie

- **Classes maternelles** : par le bâtiment des maternelles entre 12h et 12h10 et entre 16h30 et 18h30.
- **Classes élémentaires** : par le portillon (ou portail) devant la maison de maître entre 12h et 12h10, et entre 16h30 et 16h45, puis par le bâtiment des maternelles entre 16h45 et 18h30.

L'accès des adultes qui viennent chercher leur enfant à la garderie-étude s'effectue uniquement par le bâtiment des maternelles. Les parents ne sont pas autorisés à circuler dans l'école (en dehors d'un rendez-vous avec l'enseignant ou le Chef d'établissement).

Site Notre Dame

40 quai Claude le Lorrain

12 classes élémentaires du CE1-2 au CM2

Entrée des élèves par le 40 quai Claude le Lorrain de 7h30 à 8h25 et de 13h45 à 13h55

En cas de retard (exceptionnel), sonner à l'accueil du 35 rue de la Ravinelle

Sortie par le 40 Quai Claude le Lorrain de 12h à 12h10 et de 16h30 à 16h45

Les élèves peuvent être autorisés à quitter seuls l'école sur autorisation parentale. Dans le cas contraire, les élèves encore présents à 16h45 sont conduits à l'étude sur le site Petit Sigis où ils se trouveront jusqu'à 18h30.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES



■ GARDERIE-SURVEILLANCE DU MATIN

L'école est ouverte dès 7h30. Les élèves sont accueillis à l'intérieur ou sur la cour. Les parents déposent librement leur enfant à partir de cet horaire. Ce service est compris dans la contribution financière des familles.

■ RESTAURATION SCOLAIRE

Le restaurant scolaire est ouvert à tous les élèves (de façon régulière ou occasionnelle) :

► **Site Petit Sigis** : les élèves de TPS, PS et MS déjeunent au premier service (les aide-maternelles servent les enfants à table) et font la sieste ensuite. Les élèves de GS, CP et CE1 mangent au deuxième service ; ils sont plus autonomes et sont invités à se servir eux-mêmes.

► **Site Notre Dame** : les élèves partagent le restaurant scolaire avec les élèves de 6° et 5°. Il leur est proposé des entrées variées et à volonté, deux plats (au choix), fromage et dessert.



■ GARDERIE-ÉTUDE DU SOIR JUSQU'À 18H30

► **De 16h30 à 16h45**, une surveillance des élèves est assurée. Ce service est compris dans la contribution financière des familles.

► **A 16h45**, tous les élèves encore présents sur le site Notre-Dame sont conduits sur le site Petit Sigis pour l'étude, que cela soit prévu ou imprévu (en cas de retard des parents par exemple).

Pour des raisons de sécurité, merci de ne pas intercepter un enfant sur le trajet entre les deux sites. Les élèves peuvent être recherchés dès 17h sur le site Petit Sigis. Merci de vous présenter à l'entrée du bâtiment des maternelles.

► De 17h à 18h15 :

- la garderie se poursuit pour les élèves de maternelle (service payant) ;
- l'étude accueille les élèves du CP au CM2 (service payant).



Les enfants peuvent être recherchés à toute heure, mais impérativement **avant 18h30 dernier délai**. Merci de vous présenter à l'entrée du bâtiment des maternelles.



RÉUNIONS DES PARENTS dès 16H40

Un premier temps de réunion concernera l'ensemble des parents d'un même niveau de classe : une **réunion plénière** aura lieu à **16h40 à la chapelle de Notre Dame** (entrée par le 35 rue de la Ravinelle – l'accès à la Chapelle sera fléché). Le Chef d'établissement de l'école accueillera les parents et donnera les informations générales concernant l'école et son organisation. Des intervenants et acteurs de l'école prendront également part à cette réunion.

A partir de **17h** les enseignants accueilleront les parents dans leur **salle de classe** afin d'aborder spécifiquement le travail et tout ce qui concerne leur classe.



Jeudi 7 septembre : GS-3 et les 3 classes de CP

Vendredi 8 septembre : les 3 classes de CM1

Lundi 11 septembre : TPS/PS-1 et TPS/PS-2

Mardi 12 septembre : les 3 classes de CE2

Jeudi 14 septembre : PS/MS-3, MS-1, MS/GS-2 et GS-1

Vendredi 15 septembre : les 3 classes de CE1

Lundi 25 septembre : les 4 classes de CM2

Remarque : les élèves de la classe concernée par la réunion des parents peuvent être pris en charge gracieusement à l'école.

RENCONTRE AVEC LES ENSEIGNANTS



Dans un climat de bienveillance et de confiance, nous vous invitons à rencontrer l'enseignant de votre enfant si vous aviez tel ou tel point à évoquer avec lui. Il est préférable d'aborder une question sereinement avant que cela ne devienne un problème. Vous pouvez prendre rendez-vous par le biais de la messagerie EcoleDirecte.

SUIVI DU TRAVAIL



Le travail effectué à l'école (cahiers du jour, devoirs, évaluations...) est régulièrement transmis aux parents et doit être signé. L'implication et la régularité avec lesquelles les familles s'engagent comptent pour les enfants et permettent de suivre et d'accompagner leur scolarité.

LES MÉDICAMENTS



La prise de médicaments à l'école est strictement réservée aux cas ne pouvant être traités d'une autre manière (prise avant et après la classe).

Une ordonnance du médecin indiquant la posologie est alors fournie à l'infirmière (au Chef d'établissement ou à l'enseignant en l'absence de l'infirmière) avec les médicaments et une autorisation écrite des parents autorisant le personnel de l'école à administrer le médicament. Les enfants ne doivent donc avoir aucun médicament à leur portée.

La prise de médicaments régulière de même que certaines pathologies ou allergies nécessitent la mise en place d'un projet d'accueil individualisé (PAI). Il convient dans ce cas de prendre rapidement contact avec l'infirmière ou le Chef d'établissement.

EN CAS D'ABSENCE

ABSENCE EN CLASSE



L'assiduité scolaire est obligatoire.

Les consultations médicales et rendez-vous doivent être pris en dehors des horaires scolaires.

Les départs anticipés et retours différés de vacances ne constituent pas des motifs légitimes d'absences, ils sont à proscrire.

Absence prévisible : pour toute absence prévisible (exceptionnelle), un message écrit sur EcoleDirecte ou une lettre justifiant cette absence doit être adressé(e) suffisamment à l'avance à l'enseignant.

Absence imprévisible : pour toute absence imprévisible, les parents doivent prévenir l'école **avant 9h** en déposant un message vocal au poste d'enregistrement des absences : **03 83 17 33 71** (répondeur-enregistreur). Le message vocal enregistré par les parents sera transmis à l'enseignant ; pour cette raison, veillez à bien préciser la classe de l'enfant ou le nom de l'enseignant sur le message vocal que vous déposez.

ABSENCE AU DÉJEUNER OU A LA GARDERIE-ÉTUDE DU SOIR

Toute absence exceptionnelle au déjeuner ou à la garderie-étude du soir doit être directement signalée à l'avance par écrit à l'enseignant.

CERTIFICATS DE SCOLARITÉ



Ils seront mis à disposition des parents dans l'espace « Documents » d'EcoleDirecte à la rentrée.



A partir d'un navigateur internet à l'adresse www.ecoledirecte.com ou via l'application **EcoleDirecte** (smartphone ou tablette), vous recevez des informations importantes concernant la vie de l'école, vous pouvez mettre à jour vos coordonnées, gérer le paiement de vos factures, procéder à la réinscription de votre enfant et accéder à la messagerie interne pour communiquer avec les enseignants et le personnel de l'établissement.

Nous vous recommandons de consulter EcoleDirecte quotidiennement.



SITE INTERNET

www.notredamesaintsigisbert.fr

vous y trouverez :

Les informations concernant l'Ensemble scolaire
(école-collège-lycée-classes préparatoires)

Les informations pratiques
(contacts-tarifs-accès-bourses- assurance-
restauration-inscription)

Les actualités de l'Ensemble scolaire

Site NDS



Instagram



Venez nous rejoindre !

BOUTIQUE EN LIGNE

Vous désirez soutenir nos projets et (vous) faire plaisir alors n'hésitez pas !

Pour chaque article acheté sur la boutique, une quote-part est reversée à l'établissement scolaire et contribue au financement des projets des élèves



PHOTOGRAPHIES INDIVIDUELLES ET PAR CLASSE

Elle auront lieu à l'école :

Jeudi 7 septembre 2023
Site Notre Dame

Mardi 12 septembre 2023
Site Petit Sigis

MISE A JOUR DE VOS COORDONNÉES

Pensez à vérifier et - si besoin - à modifier vos coordonnées (adresse, courrier électronique, numéro de portable etc.) depuis EcoleDirecte.

Menu :
MON ESPACE FAMILLE
Vos informations

CALENDRIER SCOLAIRE - IMPORTANT

RAPPEL

Les départs anticipés en vacances, en voyage, aux sports d'hiver etc. sur temps de classe ne constituent en aucun cas un motif légitime d'absence ; ils ne peuvent donc être autorisés et vont à l'encontre d'un bon déroulement de la scolarité.

Le calendrier scolaire est connu très tôt, aussi nous vous demandons de le respecter.



■ Vacances de la Toussaint

du samedi 21 octobre au dimanche 5 novembre 2023 inclus

■ Journée pédagogique (*)

le lundi 13 novembre 2023 (ni classe ni garderie ce jour-là)

■ Vacances de Noël

du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024 inclus

■ Vacances d'Hiver

du samedi 24 février au dimanche 10 mars 2024 inclus

■ Week-End de Pâques

du samedi 30 mars au lundi 1^{er} avril 2024 inclus

■ Journée exceptionnelle de classe (**)

le mercredi 3 avril 2024

■ Vacances de Printemps (attention)

du mercredi 24 avril au dimanche 12 mai 2024 inclus

■ Week-End de Pentecôte

du samedi 18 au lundi 20 mai 2024 inclus

■ Journée exceptionnelle de classe (**)

le mercredi 3 juillet 2024

■ Vacances d'Été (**)

du jeudi 4 juillet au dimanche 1^{er} septembre 2024 inclus

Quelques indications importantes :

(*) Le lundi 13 novembre 2023 aura lieu une journée pédagogique pour l'ensemble scolaire Notre Dame Saint Sigisbert. Les élèves de l'école n'auront pas classe ce jour-là .

(**) Le calendrier officiel place la fin des cours le vendredi 5 juillet 2024. A l'école, nous terminerons le mercredi 3 juillet après la classe et rattraperons les journées des 4 et 5 juillet par anticipation : le mercredi 3 avril et le mercredi 3 juillet.

Les horaires de ces deux mercredis seront ceux d'une journée de classe habituelle. Les services de demi-pension, garderie et étude seront assurés.



Ensemble Scolaire

NOTRE DAME SAINT SIGISBERT

École - Collège - Lycée - Prépa

PORTES OUVERTES

SAMEDI 27 JANVIER
9h30 à 15h

www.notredamesaintsigisbert.fr



ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Chers parents,

Votre association de parents d'élèves (affiliée au réseau APEL, voir ci-après) vous représente, agit et s'implique dans la vie de l'établissement. Grâce à vos cotisations et la disponibilité des parents bénévoles, l'année dernière, nous avons pu :

FINANCER

- des formations premiers secours à l'école au collège et au lycée
- du mobilier pour les cours du collège et du lycée
- les récompenses pour le concours de lecture CM1 et CM2
- les projets portés par les enseignants: participation au concours Kangourou, sorties pédagogiques...

ACCUEILLIR

- les intervenants du forum études au lycée
- les intervenants du forum métiers au collège
- les visiteurs lors des portes ouvertes
- les parents d'élèves pour la Saint Martin

ORGANISER ET PREPARER

- la fête de l'école: restauration, jeux, tombola...
- la location d'aubes pour la profession de foi des collégiens

REPRESENTER LES FAMILLES

- aux conseils de classe, grâce aux parents correspondants
- aux conseils d'établissement, de restauration, de discipline
- à toutes les occasions où nous avons été sollicité par des parents, ou l'établissement

SOUTENIR

- les familles en difficulté ayant fait la demande

COMMENT PARTICIPER ?

L'association est constituée d'une petite équipe de parents bénévoles qui donnent ce qu'ils peuvent de leur temps et énergie, pour porter toutes ces activités, et nous avons besoin de votre aide. En donnant un peu de votre temps et de vos compétences, vous aussi vous pouvez contribuer à l'environnement de vie de vos enfants.

Vous pouvez :

- participer ponctuellement à des événements: kermesse, portes ouvertes...
- représenter les parents pour la classe de votre enfant, en tant que parent correspondant
- rejoindre l'équipe de bénévoles de l'association et participer, à hauteur de vos disponibilités, à l'élaboration et la réalisation d'événements et projets
- nous adresser vos propositions, vos idées...

Pour le dispositif des parents correspondants, vous pouvez trouver plus d'explication dédiée ci-après. Pour toute autre contribution que vous souhaiteriez apporter, prenez contact avec l'association :

COMMUNIQUER AVEC VOUS

Afin de pouvoir communiquer avec vous, l'APEL, par le biais des parents correspondants, sera amené à vous demander vos coordonnées.

Nous nous engageons à :

- respecter la législation sur les données privées (RGPD, effacement de vos coordonnées chaque année...)
- ne diffuser vos coordonnées à personne sans votre accord, en particulier aux autres parents
- protéger les coordonnées des parents correspondants en établissant des adresses mail dédiées
- limiter au maximum nos sollicitations

Tous les membres du conseil d'administration et les bénévoles de l'association se joignent à moi pour vous souhaiter, à vous et à vos enfants, une excellente année scolaire 2023-2024 en notre compagnie.

Benoît QUINIOU
Président de l'APEL Notre Dame Saint Sigisbert

PARENTS CORRESPONDANTS

DESIGNATION

Le Parent Correspondant est choisi par les parents des élèves d'une classe, lors de la réunion de rentrée. Si vous vous portez candidat ou souhaitez participer au choix de votre parent correspondant, soyez présent à cette réunion.

Vous pourrez vous porter candidat en remplissant et retournant le formulaire dédié.

Les candidats s'engagent à respecter la charte jointe au formulaire de candidature: disponibilité, écoute, discrétion, respect...

ROLE

Le Parent Correspondant veille à la qualité des relations entre parents, enfants et enseignants.

Il facilite les échanges entre l'APEL et les parents de sa classe. A l'école, il peut être amené à aider le professeur pour l'organisation de sorties scolaires. Au collège et au lycée, il participe aux conseils de classe.

L'APEL EN QUELQUES MOTS

Votre association des parents d'élèves fait partie du réseau APEL (Association des parents d'élèves de l'Enseignement Libre), la plus importante association nationale de parents d'élèves et la seule reconnue dans le statut de l'Enseignement catholique.

En outre, elle vous permet de recevoir le magazine Famille & éducation, d'avoir accès au site internet de l'APEL, de bénéficier d'une plate-forme téléphonique où une équipe de spécialistes peut vous répondre sur des questions éducatives et scolaire et d'avoir un accès au Service d'information et conseil aux familles spécialisé dans l'orientation. Pour plus d'information, rendez-vous sur apel.fr.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'APEL

Lundi 16 octobre 2023 à 20h

Site Notre Dame

Entrée : 40 quai Claude le Lorrain